

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 301-302

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ Plus de 300 ans après avoir disparu du canton, le loup est de retour en Appenzell Rhodes-Extérieures. Les analyses génétiques effectuées sur deux moutons tués à Heiden le démontrent. La dernière observation de l'animal datait de 1695, dans une forêt entre Teufen et Speicher.

■ Le trafic ferroviaire a été interrompu pendant plusieurs heures en Appenzell Rhodes-Intérieures à la suite d'une collision entre une voiture et un train à la hauteur d'un passage à niveau sans barrière près de la gare de Gonten. Le conducteur de la voiture, gravement blessé, a été héliporté à l'hôpital.



ARGOVIE

■ La commune de Möriken a inauguré une place Yul Brynner, en présence du fils et de la seconde épouse du célèbre acteur de Hollywood. S'il est né à Vladivostok en 1920, Yul Brynner était originaire de la commune argovienne par son grand-père et lui-même a toujours été suisse et citoyen de Möriken (voir *Suisse Magazine* n° 275-276).

■ Le futur patron de la Banque cantonale d'Argovie, Andreas Waespi, percevra un salaire maximal de 600 000 francs par an. Ainsi en a décidé le Parlement cantonal qui estime que le dirigeant ne doit pas toucher un salaire supérieur au double de celui d'un conseiller d'État. Actuellement directeur général de la Banque Coop, Andreas Waespi touche 700 000 francs par an.



BÂLE-CAMPAGNE

■ Les citoyens de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville se prononceront cet automne sur le lancement d'un processus de fusion des deux demi-cantons. En cas de oui, l'élection d'une assemblée constituante aura lieu.



BÂLE-VILLE

■ Le zoo de Bâle a profité du retour de migration de ses cigognes pour équiper de balises trois jeunes et un adulte afin d'observer leurs voyages. Ceux-ci pourront être suivis en direct sur la page Facebook du zoo.



BERNE

■ L'Office fédéral de l'aviation civile souhaite réduire les nuisances provoquées par les lumières clignotantes installées en haut des mâts des éoliennes du Mont-Crosin (Jura bernois). Il va installer des radars qui détecteront les avions et déclencheront des feux rouges en cas de risque de collision. La population locale se plaignait de l'intensité lumineuse des 44 balises du parc éolien.

■ Le Parc aux ours de la ville de Berne pourrait devenir accessible aux personnes à mobilité réduite. Un crédit de 2,98 millions de francs a été sollicité pour construire un petit funiculaire permettant un meilleur accès aux plates-formes.



FRIBOURG

■ L'évêque de Fribourg a pris des mesures afin de renforcer la lutte contre les abus sexuels. Dorénavant, chaque employé du diocèse de Fribourg, Genève et Lausanne devra suivre une formation de prévention et présenter un extrait de casier judiciaire. L'évêque, Mgr Charles Morerod, a également institué un groupe de travail tripartite au niveau national, afin de gérer le traitement des cas prescrits. Ce groupe sera coordonné par la conseillère nationale Rebecca Ruiz (PS/VD).

■ Certaines communes rurales sont satisfaites. Par 47 voix contre 40 et 3 abstentions, le Grand Conseil a adopté un amendement dans le cadre de la révision de la loi scolaire : huit classes (et non dix comme le souhaitait le Conseil d'État) suffiront

pour constituer un établissement scolaire. Certaines communes n'auront donc pas à s'associer pour posséder leur école.



GENÈVE

■ Le Conseil d'État genevois a validé la proposition des CFF d'acheter à la société thurgovienne Stadler 18 rames pour le RER genevois, le Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA), pour un coût de 12 millions de francs l'unité. Neuf de ces rames circuleront entre Genève et Coppet dès 2017.

■ Devant le tollé suscité par la suppression de la ligne de tramway entre Carouge et la gare de Cornavin, remplacée par des bus, les autorités genevoises ont décidé de prolonger la ligne 18 de tramway depuis Bel-Air jusqu'au Rondeau de Carouge. Les rames circuleront toutes les dix minutes.

■ Une polémique oppose les Services industriels de Genève (SIG), propriétaires du barrage du Seujet, à l'Association genevoise des sociétés de pêche (AGSP). Cette dernière estime que le barrage constitue un barrage trop souvent infranchissable pour les poissons, ce que réfutent les SIG. Deux études franco-suisse en cours pourraient apporter des éléments de réponse d'ici deux ans. Des poissons marqués ou équipés d'émetteurs radio sont suivis dans le Rhône genevois, le bassin de l'Arve et la Versoix afin de déterminer s'ils réussissent à utiliser les passes à poissons installées à proximité des barrages.



GLARIS

■ La dernière sorcière d'Europe, Anna Göldi, exécutée le 13 juin 1782, dispose désormais d'un mémorial à Glaris. C'est le premier du genre en Suisse. Le mémorial consiste en deux lumières placées dans les combles du bâtiment du tribunal et en une plaquette explicative. Anna Göldi avait été réhabilitée à l'unanimité en août 2008 par le parlement cantonal.



Die Post/ST/Isis/Photo-Image.ch

Hausen (385 m), près de Brugg (AG), au milieu des champs de colza en fleur.

■ Deux alpinistes ont survécu à une chute de 200 m dans une paroi rocheuse enneigée du massif de Clariden (GL). L'un s'en est sorti indemne, l'autre légèrement blessé.



GRISONS

■ La pétition « Viva M25 », lancée en faveur de l'ours M25, a été signée par plus de 22 500 personnes dans les Grisons. Les pétitionnaires entendent protéger l'ours qui a été aperçu plusieurs fois dans le canton depuis le mois de mai et qui a tué deux ânes début août. Deux de ses congénères avaient été abattus en raison des risques qu'ils représentaient pour la population.

■ Le Département grison de la chasse a décidé que les chasseurs ne pourront tirer que soixante cerfs (vingt de moins qu'auparavant) dans le massif du Calanda. Cette mesure a été prise afin que la meute de loups présente dans la région puisse se nourrir. Chaque année, les canidés dévorent 250 cerfs, chevreuils, bouquetins et chamois dans le massif.



JURA

■ Le canton a trouvé une solution provisoire pour accueillir les gens du voyage.

Suite au refus de plusieurs communes, ceux-ci pourront s'installer à la sortie de Delémont.

■ Delémont et Belfort, qui fêteront l'an prochain leurs 30 ans de jumelage, souhaitent développer encore plus leurs relations dans tous les domaines (culture, sports, commerce, environnement...). Plusieurs projets sont étudiés : la construction d'une prison franco-suisse sur la frontière, la participation de Belfort au festival de BD de Delémont, une vitrine dédiée à Delémont dans la gare TGV Belfort-Montbéliard, une course cycliste entre les deux cités...

■ La conseillère fédérale Doris Leuthard a inauguré un tronçon de 9 km de l'autoroute A16 (Transjurane) entre Porrentruy et Bure. Le canton est désormais relié au réseau autoroutier français. Les travaux ont coûté près de 700 millions de francs, financés à 95 % par la Confédération et à 5 % par le canton. L'ouverture complète de la Transjurane est prévue fin 2016.



LUCERNE

■ La filiale du fournisseur d'énergie CKW, CKW Fiber Services (CFS) va construire un centre de données à Lucerne. D'un coût de 20 millions de francs et d'une superficie de 1 200 m², le « DataCenter LuzernZen-

tralschweiz » sera mis en service l'année prochaine pour répondre à la demande croissante des PME de la région et des grandes entreprises nationales en matière d'efficacité énergétique et de sécurité des données. La Suva sera sa première grande entreprise cliente.

■ La Cour pénale lucernoise a condamné à deux ans de prison un homme de 39 ans à l'origine d'au moins trois incendies dans des immeubles de Kriens. Le pyromane souffrait de problèmes psychiatriques et de dépendance à l'alcool. Il aurait agi ainsi après avoir été repoussé par des femmes.



NEUCHÂTEL

■ L'UDC Yvan Perrin ayant démissionné du gouvernement neuchâtelois pour raisons de santé, une élection complémentaire se déroulera le 28 septembre. Les conseillers nationaux Raymond Clottu (UDC) et Laurent Favre (PLR) sont candidats.

■ À une large majorité, les députés neuchâtelois ont adopté une réforme qui rend possible la destitution des conseillers d'État. Ceux-ci pourront être écartés suite à une condamnation relativement grave au niveau pénal ou en cas d'incapacité durable d'exercer leur fonction. La destitution d'un membre du Conseil d'État ne

DANS LES CANTONS

▷ pourra être votée qu'à une majorité des trois quarts du Grand Conseil.

■ Les plages publiques du canton sont propres à la baignade et ne font courir aucun risque à la santé des baigneurs, estime le chimiste cantonal à la suite d'analyses effectuées pendant deux mois.

■ Le Val-de-Travers n'aura pas d'indications géographiques protégées (IGP) « Absinthe », « Fée verte » et « La Bleue ». Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a annulé l'enregistrement par l'Office fédéral de l'agriculture de ces trois dénominations. Selon le TAF, la dénomination « Absinthe » s'applique à un type de produit quelle que soit sa provenance et non à un produit venant du Val-de-Travers.



NIDWALD

■ Le canton de Nidwald détient la palme du taux de chômage le plus bas de Suisse. Selon le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), le taux de chômage s'y est établi à 0,9 % en mai contre 3 % au niveau national.



OBWALD

■ Selon le juge d'instruction militaire dans son rapport final, c'est une erreur d'appréciation du pilote qui a provoqué le crash du F/A-18 de l'armée suisse le 23 octobre 2013 près d'Alpnach (OW). Toute autre cause a été exclue, qu'elle soit d'ordre technique ou sanitaire. L'accident avait coûté la vie au pilote et à son passager.



SAINT-GALL

■ Le zoo du cirque Knie, installé à Rapperswil-Jona, compte deux nouveaux pensionnaires. Deux girafons mâles y sont en effet nés à deux jours d'intervalle. Les petits ont été bien accueillis par le troupeau et font la joie des visiteurs.

■ Onze canetons, tombés dans une bouche d'égout à Winkeln, ont été sauvés

par la police saint-galloise. La police avait été prévenue par une automobiliste de la présence d'une cane et de ses petits près de l'autoroute A1. La famille entière de palmipèdes a pu être récupérée et a été relâchée dans un étang tout proche.



SCHAFFHOUSE

■ À la suite de la découverte d'une grenade par des baigneurs à Stein am Rhein, la police schaffhousoise a dû boucler les rives du Rhin pendant près de cinq heures et demander le renfort de spécialistes de l'armée. L'engin, récupéré et mis en sûreté, était une grenade d'exercice de l'armée suisse.



SCHWYZ

■ Neuf hommes et une femme ont été condamnés par le tribunal de Schwyz pour traite d'êtres humains et incitation à la prostitution. Entre juillet 2006 et février 2007, ils avaient recruté des femmes en Roumanie, Bulgarie et République tchèque et les avaient obligées à se prostituer, notamment dans une maison close à Tuggen.

■ Durant un après-midi, le déclenchement intempestif de la sirène d'alarme a perturbé les habitants de Rothenthurm (SZ), alors qu'aucun danger ne menaçait. La population a été avertie du problème par radio. La police cantonale cherche les raisons du mauvais fonctionnement de l'alarme.



SOLEURE

■ Un incendie a détruit plusieurs hectares de forêts. Les pompiers ont mis quelques heures pour éteindre le sinistre.

■ La ville de Soleure a finalement reçu 119 candidatures pour le poste d'ermite dans les gorges de Sainte Verena (voir nos deux derniers numéros). En contrepartie d'une rémunération mensuelle de 1 000 francs et du logement gratuit, le candidat choisi devra veiller sur les lieux, par-

ticiper à la préservation du site et avoir une capacité d'écoute vis-à-vis des promeneurs et visiteurs du lieu.

■ La centrale nucléaire de Gösgen sera désormais alimentée en uranium canadien. Les responsables de la société ont décidé de mettre fin aux livraisons controversées de l'uranium de Majak en Russie, une région considérée comme irradiée. Le minerai canadien sera enrichi en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Angleterre, indiquent les dirigeants de la centrale.

■ L'ancien conseiller fédéral Otto Stich, décédé en 2012, aura une place à son nom dans la commune de Dornach, sa commune de domicile. L'assemblée communale a accepté un crédit de 85 000 francs. Le socialiste soleurois a été conseiller fédéral de 1983 à 1995. Une blague à tabac et une pipe en bronze et trois bancs seront installés en son souvenir sur la place de la commune.



TESSIN

■ Un homme de 71 ans s'est tué au Monte Lema. En cherchant à récupérer un avion de modélisme télécommandé tombé au sol sur un terrain escarpé, il a fait une chute de 150 m.

■ Malgré les difficultés financières, le gouvernement tessinois souhaite embaucher 50 policiers d'ici à 2017. Cette dépense, de l'ordre de 3,8 millions de francs, est intégrée dans le plan budgétaire 2012-2015. L'embauche de policiers fait partie d'un ensemble de réformes appelé « Vision 2019 » qui vise à assurer la viabilité de la police cantonale à long terme.



THURGOVIE

■ L'entreprise thurgovienne de logiciels Hulbee SA a lancé un moteur de réponse intelligent, swisscows.ch. À la différence des autres moteurs de recherches, swisscows ne garde pas de traces de ses utilisateurs sur ses serveurs situés en Suisse. Hulbee a lancé ce moteur dans les pays germanophones, francophones et anglophones et

entend garantir la sécurité des données de la même manière qu'en Suisse.

■ Le Tribunal de district de Kreuzlingen a acquitté un vétérinaire accusé d'avoir causé par négligence la mort de deux dauphins du parc d'attractions Connyland en 2012, après une surdose d'antibiotiques. La polémique survenue après la mort des deux animaux avait entraîné l'interdiction de l'importation des dauphins en Suisse.

■ Parce qu'elles pondent des œufs trop grands selon les normes des distributeurs, près de 2 000 poules d'un élevage bio situé à Mattwil sont condamnées à être éliminées. Les défenseurs des animaux se sont mobilisés et ont lancé un appel à l'adoption des volailles.

■ Contre l'avis du gouvernement, le Parlement cantonal a approuvé une motion afin de supprimer l'enseignement du français du programme du cycle élémentaire. La langue de Molière ne sera plus apprise que dans le secondaire. Les parlementaires ont considéré qu'une partie des élèves du primaire étaient surchargés par l'enseignement de deux langues étrangères.



URI

■ Des grimpeurs ont recouvert d'un drapeau arc-en-ciel le mémorial dédié au général russe Souvorov à Schöllenschlucht. L'action a été revendiquée par les associations de défense des droits des homosexuels Pink Cross et LOS. Le monument a été recouvert pendant 24 heures pour « dénoncer l'homophobie pas seulement en Russie, mais partout dans le monde ».



VALAIS

■ Pour la première fois, l'assemblée générale de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) s'est tenue en Valais, à Martigny. La FH compte dix membres valaisans représentant 700 emplois.

■ Un comité a lancé une initiative populaire pour réclamer la création d'un État laïc n'admettant aucune ingérence religieuse dans les affaires publiques. Les ini-

tants souhaitent changer la Constitution de 1907 qui commence ainsi : « Au nom de Dieu tout-puissant ». Ils disposent d'un an pour réunir 6 000 signatures. Le PDC du Valais romand (PDCVr) et l'UDC du Valais romand (UDCVr) dénoncent une initiative « antichrétienne » qui représente une atteinte aux valeurs historiques du canton.

■ D'une hauteur de 70 m au-dessus du vide et longue de 190 m, la Passerelle de Corbassière a été inaugurée dans la commune de Bagnes. Cette infrastructure remplace un chemin devenu dangereux en raison du recul constant du glacier de Corbassière.

■ Jean-Marie Lovay, 64 ans, prévôt du Grand-Saint-Bernard, a été nommé évêque de Sion par le pape François. Il succède à Mgr Norbert Brunner, qui avait renoncé à sa charge l'an dernier.

■ La ville de Zermatt ne pourra pas embaucher comme prévu dix sherpas de l'Himalaya pour remettre en état un sentier entre le lac Noir et la cabane du Hörnli. Malgré le feu vert de la Direction du développement et de la coopération et des autorités népalaises, l'Office fédéral des migrations (ODM) a opposé son veto à ce projet qui entraine dans le cadre de l'anniversaire de la première ascension du Cervin il y a 150 ans. Pour l'ODM, des visas ne peuvent être accordés que si la venue de travailleurs en Suisse fait partie d'une formation qu'ils ne pouvaient pas suivre dans leur pays.



VAUD

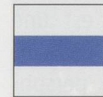
■ D'ici le mois de décembre, les chauffeurs de taxi lausannois arboreront un macaron officiel sur le pare-brise de leur véhicule. L'objectif est que le client puisse distinguer plus facilement les « vrais » taxis des pirates.

■ Le futur pôle muséal de Lausanne ne fait pas l'unanimité. 186 oppositions ont été dénombrées à l'issue de la mise à l'enquête du projet.

■ Le Conseil communal de Lausanne a autorisé les magasins à organiser des ventes privées sur invitation jusqu'à 22 h, au maximum quatre fois par an.

■ Désormais, les citoyens vaudois ne pourront plus être forcés à être curateurs

contre leur gré. Dernier canton de Suisse à pratiquer cette obligation, Vaud entend maintenant développer le volontariat. Les cas difficiles continueront à être pris en charge par des curateurs professionnels.



ZOUG

■ L'UDC souhaite que le suisse allemand soit la langue parlée à l'école enfantine dans le canton. Le parti a lancé la récolte de signatures pour son initiative « Oui au dialecte ».

■ Le gouvernement zougais veut économiser 80 à 100 millions de francs par an jusqu'en 2018. Les mesures toucheront notamment la formation, la santé, la police, l'aide sociale et les transports publics.



ZURICH

■ La conseillère fédérale Doris Leuthard a inauguré la nouvelle gare souterraine ainsi qu'un nouveau tunnel ferroviaire qui permet de rapprocher l'aéroport du centre-ville. Pour le moment, seul le RER l'emprunte mais il sera également utilisé pour le trafic des grandes lignes dès la fin de l'année prochaine.

■ Environ 100 000 personnes ont participé à l'Albanifest à Winterthur. Cette fête remonte au 22 juin 1264, le jour de la Saint Alban, lorsque le comte Rodolphe de Habsbourg a renouvelé le droit de cité de Winterthur. Jusqu'au XVIII^e siècle, l'événement a été régulièrement commémoré et même par la suite cette tradition n'a jamais été complètement délaissée. Depuis 1971, l'Albanifest est à nouveau amplement célébrée.

■ À l'occasion des Championnats d'Europe d'athlétisme, la Maison de la Suisse a été installée sur la *Sechseläutenplatz* de Zurich, afin d'accueillir supporters et visiteurs. Elle a accueilli quelque 80 000 personnes durant les huit jours de la compétition. Présente aux Jeux olympiques de Sochi et au Mondial de football à Rio, la Maison de la Suisse était pour la première fois installée sur sol suisse. ■